

Réseau Sudoc PS : la fin d'une aventure collective, un socle pour l'avenir

fil.abes.fr/2025/11/24/reseau-sudoc-ps-la-fin-dune-aventure-collective-un-socle-pour-lavenir

24 novembre 2025

Comme l'indiquait le [billet Fil abes du 26 juin 2025](#), le réseau Sudoc PS va être clôturé au 31 décembre 2025. Ce billet a pour objectif de préciser les impacts concrets à prévoir dans les bibliothèques membres de ce réseau, qu'elles soient ou non déployées dans le réseau Sudoc.

La clôture du réseau Sudoc PS, prévue le 31 décembre 2025, mettra un terme à la structuration historique de ce service, qui impliquait les 32 Centres régionaux dans l'accompagnement d'environ 1 500 bibliothèques de tous horizons pour le signalement de leurs collections de périodiques.



La refonte des modalités de coopération avec les 2 900 bibliothèques signalant des publications en série dans le Sudoc est donc indispensable. En effet, le futur dispositif national, centré sur une nouvelle politique de conservation partagée des périodiques, modifiera en profondeur la gestion de leur signalement.

Impacts pour les établissements déployés

Les 163 établissements documentaires (ILN) membres du réseau Sudoc continueront à signaler l'ensemble de leurs collections dans le catalogue collectif, y compris leurs périodiques, qu'ils relèvent ou non d'un Plan de conservation.

Plus d'autonomie pour les Correspondant.e.s Catalogage

La disparition du rôle de Responsable CR va donner davantage d'autonomie au rôle de Correspondant.e Catalogage :

- Ils/elles seront les **référent.e.s de l'Abes** pour tous les échanges relatifs au signalement, périodiques compris. L'Abes lancera prochainement une enquête flash afin de recueillir plus précisément leurs besoins pour accomplir ces nouvelles missions.
- Ils/elles seront **autonomes pour les demandes de numérotation et correction ISSN** dans Cidemis, pour l'ensemble des titres de périodiques de leur établissement.

- Le **dédoublonnage des titres de périodiques** sera réalisable par tout détenteur d'un login «dédoublonneur local», qu'il soit ou non Correspondant Catalogage. Un J.e-cours à ce sujet sera proposé début 2026. Il appartient aux établissements disposant de plusieurs Correspondants Catalogage et Dédoublonneurs d'organiser la répartition du travail selon leurs propres modalités.

Pour accompagner ces évolutions, l'Abes mettra à jour ses outils et sa documentation, et en informera le réseau Sudoc début 2026.

Impacts pour les bibliothèques non déployées

La cessation du réseau Sudoc PS, combinée au renouvellement du système de gestion des métadonnées (SGM) de l'Abes — dont la mise en service est prévue pour 2028 — entraînera des changements importants pour les bibliothèques non déployées dont certaines continueront de signaler des titres dans le cadre du dispositif national de conservation partagée.

Ce billet récapitule les actions prévues par l'Abes pour accompagner efficacement ces établissements.

Conservation des données dans le Sudoc jusqu'en 2028.

Les exemplaires déjà saisis dans le Sudoc par les bibliothèques non déployées resteront accessibles jusqu'à la mise en service du futur SGM de l'Abes.

Une fois le nouveau dispositif de conservation partagée lancé, ces bibliothèques pourront continuer à signaler les titres inclus dans un Plan de conservation, régional ou disciplinaire.

Les exemplaires de titres « hors Plan » ne seront pas migrés dans le futur SGM et ne seront donc plus visibles dans le nouveau système. Il est fortement recommandé aux bibliothèques concernées d'anticiper cette fin de visibilité et, si elles le souhaitent, d'envisager d'autres modalités pour signaler et/ou donner accès à leurs collections de périodiques non incluses dans un Plan de conservation.

Export des données

D'ici fin janvier 2026, chaque bibliothèque non déployée recevra de son Responsable CR un export CSV contenant l'ensemble de ses données. En cas de difficulté, il conviendra de contacter l'Abes via le [guichet d'assistance ABESstp](#).

Maintien de l'accès aux applications Colodus, PebWebPro et Webstats

L'accès à ces trois outils professionnels est garanti jusqu'à l'entrée en service du futur SGM de l'Abes.

Création et mise à jour des exemplaires via Colodus

Pour la création et la mise à jour de leurs exemplaires, les bibliothèques non déployées pourront utiliser **l'application Colodus en autonomie** pour les opérations suivantes :

- Création et mise à jour des exemplaires de titres inclus dans un ou plusieurs Plans de conservation
- Mise à jour uniquement des exemplaires de titres « hors Plan »

Des outils d'auto-formation à Colodus sont disponibles sur [Callisto, la plateforme de formation](#) de l'Abes. À terme, les pilotes de PGP seront également habilités à dispenser des formations.

Support et gestion des accès par l'Abes

Pour toute demande concernant l'application Colodus, la mise à jour des notices RCR ou la suppression massive d'exemplaires, les bibliothèques sont invitée à contacter l'Abes via son [guichet d'assistance ABESstp](#).

Suspension temporaire des demandes dans Cidemis

À compter du 1er janvier 2026, les bibliothèques non déployées ne pourront plus déposer de demandes de création ou correction de notices ISSN dans Cidemis.

Cette suspension restera en vigueur jusqu'à la réalisation d'un recueil de besoins auprès des pilotes de Plans de conservation. Celui-ci permettra de définir les modalités de collaboration entre porteurs de plans et bibliothèques participantes.

Reconnaissance pour le travail accompli

L'Abes tient à saluer l'engagement constant des Responsables CR et des équipes qui ont animé le réseau Sudoc PS depuis plus de quatre décennies.

Grâce à leur travail, le signalement des collections de périodiques en France repose sur une base fiable et structurée, au service de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. La qualité du signalement, la rigueur documentaire et le sens de la coopération qu'ils ont su instaurer constituent un socle solide pour le futur dispositif national, centré sur la conservation et la gestion partagées.

Consulter la FAQ sur le dispositif PCPP 2026-2030 : <https://abes.fr/reseau-sudoc-ps/le-reseau>

Consulter le billet précédent : <https://fil.abes.fr/2025/06/26/vers-une-nouvelle-organisation-du-signalment-des-publications-en-serie-levolution-du-reseau-sudoc-ps>

L'Abes, une agence du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace